



# COOPÉRATION RÉGIONALE DES POLITIQUES MIGRATOIRES

Rapport du 3<sup>e</sup> atelier régional CRPM  
Conakry 15 et 16 mars 2023

# Rapport du 3<sup>e</sup> atelier régional CRPM

## Glossaire

AFD	Agence Française de Développement
CAERM	Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur les Migrations
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CRPM	Coopération régionale des politiques migratoires
DGD	Direction générale de la Diaspora (Côte d'Ivoire)
DGGE	Direction Générale des Guinéens de l'Étranger
EMIX	Emigrant Policy Index
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
Global City	Global Citizenship Observatory
HCGE	Haut Conseil des Guinéens de l'Étranger
IMPIC	Immigration Policies in Comparison
LAM	Laboratoire de Recherche les Afriques dans le Monde
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MIPEX	Migrant Integration Policy Index
PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PONAM	Politique Nationale de Migration
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
UA	Union Africaine

# Table des matières

<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>SYNTHESE .....</b>	<b>4</b>
<b>1<sup>ER</sup> JOURNEE ATELIER .....</b>	<b>7</b>
<b>CEREMONIE D'OUVERTURE .....</b>	<b>7</b>
<b>LES ATTENTES DES PARTICIPANTS : .....</b>	<b>8</b>
<b>PRESENTATION DE L'EXPERIENCE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SOCIETE, DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (LARSODED) ET DU MASTER EN COOPERATION MIGRATOIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>8</b>
<b>2<sup>E</sup> JOURNEE ATELIER .....</b>	<b>10</b>
<b>SESSION 1 – PRESENTATION ET DISCUSSION SUR LES PREMIERS RESULTATS BRUTS D'EMIX POUR LES SIX PAYS DE CRPM .....</b>	<b>11</b>
<b>SESSION 2 – PRESENTATION ET DISCUSSION SUR LES INDICATEURS PROPOSES DANS LE CADRE DES MODULES COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>13</b>
<b>SESSION 3 – ÉCHANGE D'EXPERIENCES SUR LA PRISE EN CHARGE DES RESSORTISSANTS A L'ETRANGER EN SITUATION DE CRISE : ALERTE/ASSISTANCE/RAPATRIEMENT D'URGENCE/PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS DE RETOUR .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>23</b>

## Synthèse

**Le premier jour de l'atelier régional de CRPM a débuté par une cérémonie d'ouverture** où plusieurs intervenants ont pris la parole. **Mme Sarr, membre du Comité de pilotage de la composante de la Société Civile sur le projet CRPM**, a souligné le rôle de plaidoyer et de co-construction de la part de la société civile. **Nicolas Lecrivain, directeur adjoint de l'AFD en Guinée**, a présenté le projet CRPM qui vise à améliorer la gouvernance des migrations en Afrique à travers le suivi des politiques migratoires et le dialogue pluri-acteurs. **Le ministre des Affaires étrangères de Guinée, SE Dr Morissanda Kouyaté**, a pour sa part rappelé que la migration est un phénomène mondial nécessitant des approches partagées et des solutions concertées fondées sur des valeurs universelles communes.

Les participants ont ensuite exprimé **leurs attentes pour cet atelier régional, notamment l'importance de l'implication de la recherche pour trouver de nouveaux indicateurs et la nécessité de faciliter les contacts entre les universitaires et les autres acteurs impliqués dans les politiques migratoires**. Les participants ont également souligné l'importance de la gestion de la diaspora et de la gouvernance de la migration, ainsi que l'harmonisation des indicateurs entre les différentes composantes.

**Le Laboratoire de recherche Société, Démocratie et Développement Durable (LARSODED) et le Master en coopération migratoire et développement local ont présenté leur partenariat en réponse à la crise Ebola en Guinée**. Le Master, financé par la coopération italienne et mis en œuvre par l'OIM, forme des spécialistes de la réorientation et de l'accompagnement des diasporas ainsi que des formateurs guinéens et met en place une unité scientifique d'observation sur les dynamiques externes et internes des migrants en Guinée. Une approche d'intégration dans les plans de développement locaux a été adoptée en relation avec les besoins locaux, avec une recherche-action en faveur des migrants potentiels, des migrants de retour et de la diaspora. La logique de synergie entre le Master et les GIE et avec les communes a été également soulignée.

Le partenariat entre la recherche, les autorités locales, les OSC et la diaspora a été mis en place en réponse à la crise Ebola. La collecte de financement par la diaspora a permis l'achat de matériel scolaire pour les écoles. Une ONG accompagne les interventions en réponse à Ebola dans la préfecture de Kindia. La recherche a joué un rôle clé dans la réponse à la crise Ebola. Le Master a répondu à un besoin en Guinée, mais des améliorations sont nécessaires, notamment en termes de partage de données et d'informations entre les parties prenantes et de pérennisation de cette formation. La participation de la diaspora a été importante dans la collecte de financement pour le projet.

**La seconde journée a été l'occasion de traiter des indicateurs dans le cadre d'EMIX. Le projet CRPM a pour objectif de réfléchir sur les indicateurs de politiques publiques dans le secteur de la migration, en tant qu'instrument essentiel pour améliorer l'action publique et le dialogue avec les différentes parties prenantes**. Le projet s'appuie sur un cadre de référence classique, qui catégorise les indicateurs en quatre grands domaines : contexte, processus, réalisation et effet. L'objectif du projet est d'identifier des indicateurs pour chaque catégorie et pour chaque pays partenaire, en se basant sur l'adaptation de l'indice EMIX, qui fournit une photographie catégorisée du contenu des politiques publiques pour les diasporas. Le LAM a finalisé le codage des données pour le développement de l'indice EMIX et cinq diagnostics pour les modules complémentaires, permettant de présenter les premiers résultats bruts de l'indice EMIX et de proposer des indicateurs supplémentaires pour cinq pays. L'objectif global est de fournir aux praticiens des outils pour mieux comprendre le contexte de leurs domaines d'intervention, mieux orienter leurs activités, valoriser leurs résultats et communiquer sur leurs actions.

## Session 1 :

**EMIX (Diaspora Policy Index) a été présenté comme un outil de suivi des politiques en faveur des diasporas lors d'une réunion du projet CRPM, couvrant six pays.** L'EMIX fournit une vue d'ensemble de l'action publique en faveur des diasporas, classée dans 11 domaines (tels que les politiques économiques, sociales, éducatives et culturelles) à l'aide de 160 indicateurs. Les indicateurs ont été codés par des chercheurs des six pays sur la base d'un manuel de codage afin de garantir un système de notation standardisé. Les informations obtenues ont été utilisées pour comparer et analyser les politiques publiques en faveur des diasporas dans les six pays. Les premiers résultats, présentés sous forme de graphiques, doivent encore être consolidés et vérifiés, certaines questions étant recodées pour plus de précision. L'outil EMIX a été présenté comme un moyen utile d'identifier les domaines d'engagement prioritaires pour chaque pays, et des ateliers nationaux ont été proposés pour affiner l'indice. Toutefois, il a été noté que l'outil était qualitatif et ne fournissait pas de données quantitatives ou d'indicateurs de contexte et d'effet. Il a donc été recommandé aux chercheurs d'utiliser d'autres méthodes pour fournir une analyse plus complète des politiques relatives aux diasporas.

## Session 2

**Deux présentations ont été effectuées lors d'une session sur les modules complémentaires.** La première présentation était centrée sur **l'utilisation des indicateurs dans le cadre du programme de performance de la Direction Générale de la Diaspora (DGD) du Ministère d'Etat Ivoirien des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora (MEMAEIAD).** La DGD est responsable du programme 5 qui comprend deux actions. La présentation s'est focalisée sur l'action 2 dédiée à la mobilisation des diasporas. La Direction a comme objectif de prospecter et de recenser les ivoiriens possédant des compétences ou une expertise pouvant contribuer au développement de la Côte d'Ivoire. Pour assurer le suivi et l'évaluation de ces activités, la direction a défini des indicateurs de processus, des indicateurs d'effet et des indicateurs d'impact.

**La seconde présentation était réalisée par le Coordinateur du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) et concernait la contribution des diasporas sénégalaises aux Objectifs de Développement Durable (ODD).** Les infrastructures socio-économiques financées par la diaspora sénégalaise ont contribué à augmenter le nombre d'usagers accédant à des services publics de qualité et la mobilisation des diasporas a impacté directement plusieurs ODD. 86 infrastructures de santé ont été construites, 88 infrastructures d'éducation et de formation professionnelle ont été construites et 49 infrastructures d'accès à l'eau potable ont été installées. La mobilisation des diasporas a également créé des emplois pour les populations locales.

**Des chercheurs du LAM ont mené deux axes de recherche complémentaires pour la réalisation de modules, à savoir le diagnostic des secteurs retenus et des propositions d'indicateurs.** Pour le secteur de la mobilisation des diasporas, les diagnostics ont identifié des éléments de contexte généralement connus, avec des tendances similaires entre pays. On a généralement des difficultés pour dénombrer précisément leur nombre et leur répartition, mais leur nombre progresse dans chaque pays. Les données montrent également une progression du niveau d'études et des transferts financiers. Les liens entre les diasporas et leurs pays d'origine évoluent et se resserrent, mais les diagnostics ne communiquent pas d'éléments sur les organisations de la diaspora.

En définitive, il est essentiel de développer des indicateurs qualitatifs complémentaires pour valoriser les contributions immatérielles des diasporas. Bien que les institutions concernées par les politiques de diasporas disposent déjà d'indicateurs de processus et de réalisation, il est important de renforcer la réflexion sur les indicateurs de contexte et d'effet plus difficiles à

appréhender. Les indicateurs de mobilisation vont dans le bon sens, mais il serait utile de réfléchir à des indicateurs intermédiaires pour lesquels les administrations concernées peuvent recueillir des informations. Toutefois, cela peut être délicat lorsque les indicateurs sont basés sur les effectifs des diasporas, qui ne sont pas toujours facilement quantifiables. En somme, l'amélioration des indicateurs dans ce domaine peut contribuer à une meilleure gestion et valorisation des contributions des diasporas.

### **Session 3 :**

**La session avait pour but de discuter de la prise en charge des ressortissants à l'étranger en situation de crise, de la prise en charge initiale jusqu'à l'accompagnement dans leur pays d'origine.** Les participants ont travaillé en groupes pour répondre à trois questions en se mettant dans la peau d'un État d'origine, d'une OSC dans la zone de crise, d'une OSC dans le pays d'origine, d'une association de la diaspora dans la zone de crise ou de la recherche.

Il en ressort différents éléments avec des rôles et des besoins spécifiques selon les acteurs. L'État d'origine a pour rôle principal la définition, la coordination et l'évaluation de la politique migratoire en cas de crise. L'association de la diaspora dans la zone de crise a pour rôle d'alerter et de communiquer avec l'État d'origine et la communauté diasporique sur place. L'OSC dans la zone de crise a pour rôle de fournir des services sociaux de base aux personnes touchées par la crise. L'OSC dans le pays d'origine a pour rôle de profiler, de catégoriser les besoins et les mesures d'assistance envisagées. Enfin, l'acteur de la recherche a pour rôle d'établir l'origine de la crise et de diffuser des informations justes.

**Le deuxième temps de la session a été consacré à une série de présentations des acteurs sur des exemples concrets de leur intervention,** notamment la DGGD qui a présenté le processus de prise en charge des ressortissants guinéens à l'étranger en situation de crise en Tunisie. Le plan de prise en charge des ressortissants guinéens en situation de crise en Tunisie comporte trois étapes : l'alerte des autorités guinéennes, l'activation de la cellule de crise pour analyser la situation et la mise en œuvre du plan d'urgence, y compris le rapatriement. Des actions de sensibilisation aux droits des migrants aux frontières de la CEMAC, et l'engagement de la société civile tunisienne en faveur des migrants subsahariens ont également été présentés. Les échanges ont souligné l'importance de la collaboration entre les acteurs pour mobiliser des ressources financières et logistiques et pour élaborer des politiques et des programmes efficaces pour aider les migrants et leur famille. Enfin, les acteurs de la recherche peuvent également contribuer en fournissant des informations sur les causes profondes des crises migratoires.

Les échanges ont mis en évidence **l'importance de la coordination et de la coopération entre les différents acteurs, notamment les États, les organisations de la société civile et les associations de la diaspora, pour répondre aux crises migratoires.**

# 1<sup>ère</sup> journée de l'atelier

## Cérémonie d'ouverture

### **Mot d'introduction – Mme SARR, Réseau Migration Développement (REMIDEV) – Membre du Comité de pilotage de la composante de la Société Civile sur le projet CRPM**

Madame Sarr a mis en exergue le rôle de plaidoyer et de co-construction joué par la société civile. Elle a également souligné la nécessité d'un dialogue renforcé entre l'ensemble des acteurs de la co-construction des politiques publiques, tout en précisant que la société civile demeurerait très attentive aux propositions des institutions, en vue de soutenir de manière positive les changements opérés dans le domaine de la migration. Elle a insisté sur la qualité du dialogue qui doit permettre d'engager des dynamiques de co-construction, en vue de travailler sur des idées innovantes pour rendre plus efficace l'action publique au quotidien. Par la suite, elle a énoncé l'importance de dissoudre les barrières entre la société civile et les organes institutionnels, en vue de favoriser une collaboration apaisée entre les acteurs du domaine.

### **Mot d'introduction – M. Nicolas LECRIVAIN, Directeur Adjoint Agence Française de Développement en Guinée**

Le projet CRPM, financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France, a pour but d'améliorer la gouvernance des migrations en Afrique. Il se concentre sur deux composantes : le suivi des politiques migratoires et le dialogue pluri-acteurs pour enrichir les politiques avec l'expérience de terrain des organisations de la société civile. Nicolas Lecrivain, directeur adjoint de l'AFD en Guinée précise que le projet vise à promouvoir une action nationale et locale en relation avec les dynamiques publiques du secteur migration des pays concernés ainsi qu'un regard sous-régional pour contribuer à des échanges d'expérience et structurer des outils conjoints. Le projet place les priorités sectorielles des pays partenaires au cœur de son action et co-construit des outils de suivi et de dialogue avec les praticiens du secteur. Le troisième atelier, qui a lieu dans ce contexte, a pour objectif de faire un bilan des travaux conduits et d'échanger sur la pérennisation des résultats et les perspectives. Les participants, notamment les États, les OSC, le monde de la recherche et les autorités locales, échangent sur la construction de la politique publique en Guinée et en Afrique, les indicateurs Emix et les outils méthodologiques de construction d'un référentiel d'indicateurs pertinents pour leurs pays. Ils font également un retour d'expérience sur le retour des migrants dans leurs pays respectifs et capitalisent sur les pratiques développées au sein du projet CRPM. En participant à cet atelier, ils misent sur une plus-value collective pour résoudre les enjeux transversaux et multidimensionnels que représente le nexus Migrations et Développement.

### **Mot de bienvenue – SE Dr Morissanda KOUYATE, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger**

Le ministre des Affaires étrangères de Guinée s'est exprimé sur la mobilité des personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Il a accueilli des représentants du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que des acteurs de la société civile de ces pays. Le Mali était absent de cette réunion. Le ministre a salué la présence de plusieurs universités, chercheurs et représentants de collectivités. Il a souligné que la migration n'est pas un problème posé à un seul État, ni à une seule région ou continent. C'est un phénomène mondial nécessitant des approches partagées et des solutions concertées fondées sur des valeurs universelles communes. Les migrations constituent donc un sujet majeur des politiques dans beaucoup de pays du monde, y compris en Guinée, où la migration est une réalité importante, tant pour les questions de diaspora que de développement. Le

gouvernement guinéen s'emploie à mettre en place une action publique forte pour assurer une meilleure gestion de la mobilité, conformément au Pacte mondial, et renforcer la contribution de la diaspora guinéenne dans les grands chantiers du développement de la Guinée. Pour y parvenir, la Guinée doit répondre à plusieurs défis, notamment en améliorant la gouvernance du secteur et la coordination interministérielle. Il est également nécessaire de renforcer la connaissance sur le secteur de la migration pour établir des stratégies plus ambitieuses permettant de mieux valoriser la tradition de mobilité et renforcer le rôle de la diaspora dans le développement de la Guinée. Le projet CRPM est un allié important pour répondre à ces défis. Le ministre a remercié l'AFD et Expertise France pour leur engagement dans ce projet.

### **Les attentes des participants :**

Lors de l'introduction de l'atelier régional de coopération sur les politiques migratoires, plusieurs participants ont exprimé leurs attentes. Ils ont notamment évoqué l'importance de l'implication de la recherche pour trouver de nouveaux indicateurs et sortir des indicateurs actuels, ainsi que la nécessité de faciliter les contacts entre les universitaires et les autres acteurs impliqués dans les politiques migratoires.

Les participants ont également souligné l'importance de la gestion de la diaspora et de la gouvernance de la migration, ainsi que l'harmonisation des indicateurs entre les différentes composantes impliquées dans la coordination et l'échange. Ils ont également évoqué la nécessité de faciliter les réseaux entre les OSC, la recherche, les États et les migrants, et de favoriser l'appropriation des indicateurs pour les OSC dans le cadre du plaidoyer.

D'autres attentes ont été exprimées, telles que l'identification des points de convergence, la meilleure mesure de l'impact des indicateurs, l'amélioration de la compréhension des enjeux de la migration et du rôle de la société civile, et l'intégration des dimensions de genre dans les politiques migratoires. Les participants ont également évoqué la nécessité de renforcer les capacités à partir des échanges entre pairs et de mieux connaître la coopération et la migration de retour.

### **Présentation de l'expérience du Laboratoire de recherche Société, Démocratie et Développement Durable (LARSODED) et du Master en coopération migratoire et développement local.**

Lors d'un échange avec l'université de Sonfonia-Conakry, le Laboratoire de recherche Société, Démocratie et Développement Durable (LARSODED) et le Master en coopération migratoire et développement local ont présenté leur expérience de partenariat entre recherche, autorités locales, OSC et diaspora en réponse à la crise Ebola en Guinée. Le Master en coopération migratoire, financé par la coopération italienne pour un an et mis en œuvre par l'OIM, a pour objectif de former des spécialistes de la réorientation et de l'accompagnement des diasporas, de former les formateurs guinéens et de mettre en place une unité scientifique d'observation sur les dynamiques externes et internes des migrants en Guinée. Une approche d'intégration dans les plans de développement locaux a été adoptée en relation avec les besoins locaux, avec une recherche-action en faveur des migrants potentiels, des migrants de retour et de la diaspora, ainsi qu'une planification des politiques de migration avec les données existantes. La logique de synergie entre le Master et les GIE et avec les communes a été soulignée. Les questions ont porté sur l'apport de la diaspora sur un territoire local, le devenir des étudiants, la coopération entre les 3 pays, l'ouverture du Master aux autres pays de la CEDEAO, les stratégies de coopération migratoire avec les pays du Nord, la nécessité de ressources de qualité pour participer aux débats internationaux, le développement local, la question des droits et des protections des migrants, ainsi que le financement. Les enjeux de la coopération universitaire ont été soulignés, notamment l'organisation de webinaires à destination des



étudiants et des enseignements, ainsi que l'orientation des travaux de recherche sur les besoins des décideurs et des praticiens.

Le partenariat entre la recherche, les autorités locales, les OSC et la diaspora a été mis en place en réponse à la crise Ebola. La collecte de financement par la diaspora a permis l'achat de matériel scolaire pour les écoles. Le contact avec la diaspora a été établi et le montant collecté a atteint 140 millions de FGN, ce qui a permis de monter le projet et de cibler le public en besoin. La participation du personnel a été importante et le coût total du projet s'est élevé à 216 millions de FGN.

L'ONG Kindia accompagne les interventions en réponse à Ebola dans la préfecture de Kindia. L'identification et l'accompagnement des personnes en besoin ont été des aspects importants du projet.

La recherche a joué un rôle clé dans la réponse à la crise Ebola. Deux niveaux de recherche ont été menés, l'un avec la FAO pour changer les méthodes de sensibilisation en faisant du porte-à-porte, et l'autre avec l'UNICEF pour étudier la perception et les habitudes vis-à-vis d'Ebola, notamment les faux messages véhiculés par certaines cliniques. Diallo a souligné l'importance de décortiquer le message transmis par les ONG vis-à-vis de la diaspora et des PTF pour éviter la méfiance et les refus de soins.

Le Master a répondu à un besoin en Guinée, mais des améliorations sont nécessaires. Le RAJI a accompagné la diaspora pour soutenir les actions en place, notamment pour l'achat de denrées de première nécessité. Pape a mis en avant le rôle de la diaspora guinéenne au Sénégal dans la crise, tandis que Barry a insisté sur la nécessité de se concerter pour partager les données et informer les principaux responsables. Diallo a également souligné l'incidence économique de la crise, qui a affecté les producteurs de pommes de terre, mais a été financièrement soutenue par la diaspora.

## 2<sup>èm</sup> journée de l'atelier

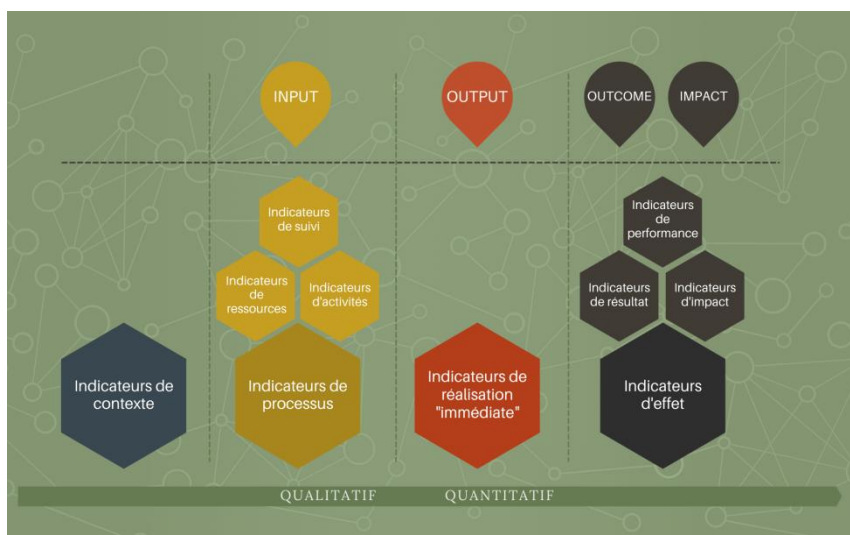
### Introduction

L'une des vocations du projet CRPM est de conduire une réflexion sur les indicateurs de politiques publiques du secteur migration et plus particulièrement sur leur capacité à contribuer à améliorer l'action publique sur ce secteur en tant qu'instrument privilégié du pilotage des politiques conduites, du dialogue avec les différentes parties prenantes et de la visibilité des actions entreprises.

A ce niveau le projet doit plus concrètement appuyer chaque pays partenaire dans la production d'un panier d'indicateurs sur le secteur des politiques dédiées aux diasporas identifié comme axe de réflexion prioritaire lors du premier atelier régional d'Abidjan de manière à permettre aux praticiens de disposer d'outils pour mieux maîtriser le contexte de leurs domaines d'intervention, de mieux orienter leurs activités, de mieux valoriser leurs résultats, et de mieux communiquer sur leurs actions.

Pour cela le projet s'appuie sur un cadre de référence assez classique et largement utilisé qui catégorise les indicateurs de politique publique autour de quatre grands domaines à savoir :

1- Les indicateurs de contexte qui permettent d'appréhender les domaines d'intervention, de les caractériser, de les quantifier, d'identifier des domaines d'intervention prioritaires, de faire ressortir des marqueurs représentatifs des domaines d'intervention et de leurs enjeux (ex : transferts de fonds) ;  
2- Les indicateurs de processus qui sont censés fournir des



informations sur les moyens financiers, humains, matériels, organisationnels et réglementaires à disposition des praticiens pour mettre en œuvre leurs activités ;

3- Les indicateurs de réalisation immédiate qui fournissent des informations sur les services et les produits qui peuvent être développés. Dans le cadre des politiques dédiées aux diasporas, on aura par exemple les outils de dialogue (Forum, site internet, campagne de communication...) et les outils d'accompagnement et de prise en charge des initiatives de la diaspora...

4- Les indicateurs d'effet qui évaluent à court, moyen et long terme la qualité et le niveau de résultats et d'impacts des services et produits mis en place.

**Aussi tout l'enjeu de CRPM sur ce volet est d'identifier des indicateurs sur ces différentes catégories d'indicateurs : Contexte, Processus, Réalisation et Effet.**

Pour cela, le LAM a proposé de construire ce panier d'indicateurs autour de l'adaptation de l'indice EMIX qui doit permettre d'obtenir une photographie catégorisée du contenu des politiques publiques conduites en faveur des diasporas d'une part et d'un module complémentaire permettant d'approfondir un sujet plus précis de manière à identifier des

indicateurs plus opérationnels pour mesurer le niveau de mise en œuvre, la performance et l'impact de ces politiques d'autre part.

A ce stade du projet le LAM vient de finaliser le codage des données recueillies pour le développement de l'indice EMIX ainsi que cinq diagnostics pour les modules complémentaires. Il est donc en mesure de présenter de premiers résultats bruts concernant l'indice EMIX et de proposer quelques indicateurs supplémentaires pour les modules complémentaires de cinq pays.

## **Session 1 – Présentation et discussion sur les premiers résultats bruts d'EMIX pour les six pays de CRPM**

La session a été animée par le Laboratoire les Afriques dans le Monde qui est revenu dans un premier temps sur la présentation de la démarche en précisant que celle-ci avait débutée par un Benchmark qui avait permis d'identifier l'indice EMIX comme seule expérience véritablement disponible en matière d'outil de suivi des politiques dédiées aux diasporas et qu'il constituait un modèle intéressant à étendre aux pays partenaires du projet CRPM.

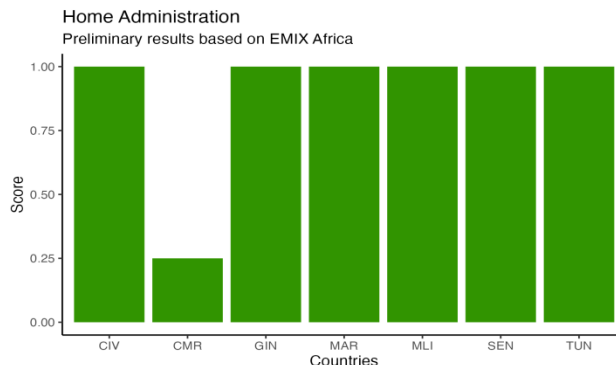
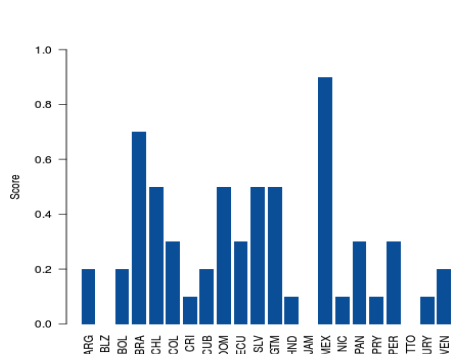
En effet, EMIX représente un outil d'état des lieux global des politiques conduites en faveur des diasporas en apportant une vue d'ensemble catégorisée de l'action publique en faveur des diasporas autour de 160 indicateurs structurés en 11 domaines (Administrations centrales et consulaires, Participation institutionnelle, Politiques économiques, Politiques sociales, Politiques éducatives et culturelles, Obligations, Politiques symboliques, Politiques de mobilités, Système de représentation, Régulation compétition électorale, Citoyenneté et nationalité).

Un questionnaire commun a donc été mis en place correspondant assez largement à celui développé pour les pays d'Amérique du Sud, avec quelques adaptations de manière à mieux prendre en compte les problématiques de coordination, de genre et de mobilités. Ce questionnaire a par la suite été administré par des chercheurs coordonnés par le LAM puis codé de manière à pouvoir définir un système de notation pour chacun des 160 indicateurs permettant d'analyser et comparer le contenu des politiques publiques mises en place.

Le codage s'est appuyé sur un manuel de codage permettant de définir un barème et des critères de notation pour la quasi-totalité des 160 indicateurs hormis quelques questions n'ayant pas vocation à être codées (Liste d'accords bilatéraux et multilatéraux de coopération - question n°5 ; Pays dans lesquels les principaux partis politiques disposent d'un bureau ou d'une représentation/ont fait campagne lors de la dernière élection - questions n°85 et 88), ou n'étant pas pertinentes (Critères ethnolinguistiques et géographiques pour la sélection des membres des conseils consultatifs - questions n°14, 21 et 28 ; Types de retour volontaire ou contraint pour aider à la réintégration des émigrés - question 33), ou n'étant pas exploitables car trop générales (Types de programmes de transferts de connaissances selon catégories professionnelles - questions n°29\_2, 29\_3 et 29\_4).

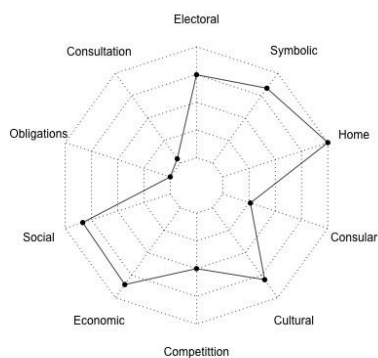
Le codage a par la suite été réalisé par un binôme de chercheurs, avec des résultats vérifiés par le LAM de manière à disposer d'un système de vérification et à obtenir des réponses consolidées.

A ce stade des premiers résultats partiels ont pu être communiqués sous forme graphique comprenant soit une représentation des domaines sous forme d'histogramme permettant de

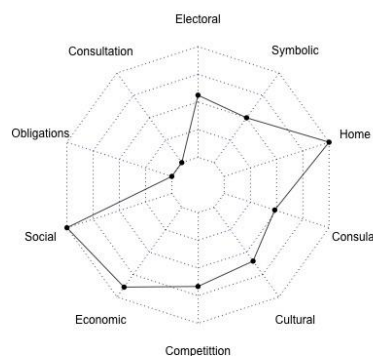


comparer les pays ou de radar donnant pour chaque pays un aperçu global du contenu des politiques dédiées aux diasporas.

### MAROC



### TUNISIE



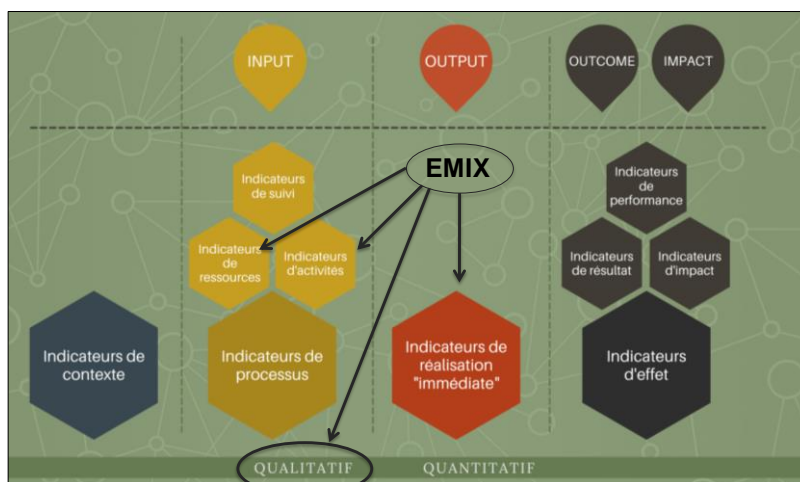
D'une manière assez générale, l'ensemble des premiers résultats communiqués sont encore très largement à consolider et ne sont pas diffusables. Des vérifications sont à faire sur la manière dont certaines questions ont été codées, mais aussi sur certaines modalités de codage c'est notamment le cas pour la question 25 où des outils comme le PRAOSIM sont notés avec le même niveau d'engagement que des outils comme le PAISD par exemple.

Aussi, il a été décidé que des ateliers nationaux puissent être réalisés d'ici à fin avril pour discuter sur les éléments de construction de l'indice dans chaque pays de manière à consolider et valider les résultats d'EMIX dans chaque pays.

Par ailleurs, tout le monde s'est accordé sur l'importance et l'intérêt que revêt EMIX comme outil de cartographie des politiques publiques dédiées aux diasporas notamment pour rendre visibles les domaines de mobilisation prioritaires de chaque pays.

Toutefois, il a également été mis en avant le besoin d'une plus grande association des pays partenaires qu'il s'agisse des praticiens mais également des laboratoires de recherches nationaux spécialisés sur les politiques migratoires. Cela est nécessaire pour mieux adapter le questionnaire EMIX aux réalités du secteur des diasporas des pays partenaires de CRPM qui demeurent très différentes de celles des pays d'Amérique du Sud, mais également pour interpréter les résultats de manière plus fine.

Enfin, il est ressorti que malgré son intérêt EMIX reposait davantage sur une information qualitative renseignant prioritairement sur les processus et les activités et qu'il ne permettait pas de disposer de données quantitatives et d'indicateurs de contexte et d'effet, nécessitant de travailler sur les modules complémentaires.



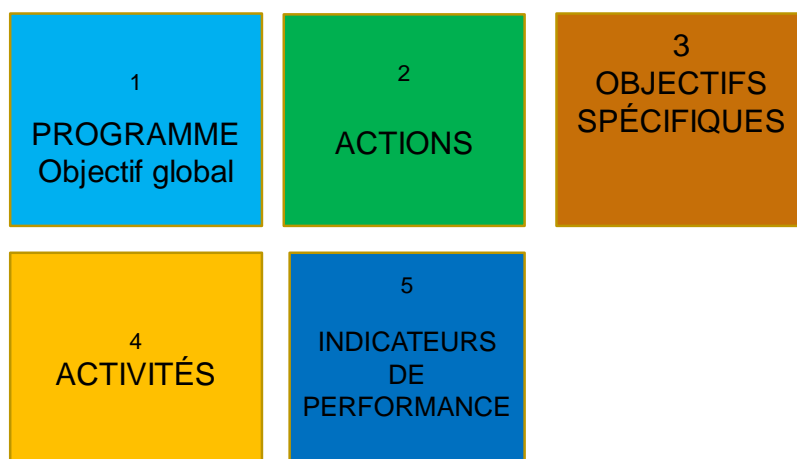
## Session 2 – Présentation et discussion sur les indicateurs proposés dans le cadre des modules complémentaires

### Présentation introductive

La session sur les modules complémentaires a débuté par deux présentations de manière à partir de deux cas pratiques différents d'utilisation d'indicateurs.

La première présentation a été réalisée par la Direction Générale de La Diaspora (DGD) du Ministère d'Etat Ivoirien des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora (MEMAEIAD) et la seconde a été réalisée par la coordination du PAISD.

La DGD a présenté l'utilisation qu'elle a des indicateurs dans le cadre de son programme de performance. En effet, le Budget Programme et la gestion axée sur les résultats sont le mode de gestion des finances publiques adopté par la Côte d'Ivoire depuis 2020. C'est un outil de planification qui utilise le budget pour assurer la mise en œuvre des programmes afin de permettre une gestion plus rigoureuse et efficace des ressources financières. Elle favorise une cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires et se structure autour de Programmes, d'Actions, d'Objectifs spécifiques d'Activités et d'indicateurs de performance.



Dans ce cadre la DGD est responsable du programme 5 du MEMAEIAD qui comprend deux actions, à savoir :

- 1- ASSISTANCE ET MIGRATION IRRÉGULIÈRE
- 2- CONTRIBUTION DE LA DIASPORA AU DEVELOPPEMENT DU PAYS

Par la suite la présentation s'est focalisée sur l'action 2 dédiée à la mobilisation des diasporas mise en œuvre par la Direction de la mobilisation des compétences et des ressources de la diaspora. A ce niveau la Direction a plus spécifiquement comme objectif de prospecter, et recenser les ivoiriens possédant des compétences ou une expertise pouvant contribuer au développement de la Côte d'Ivoire, mais aussi de mettre à la disposition des ivoiriens de la diaspora toutes les informations relatives aux opportunités d'emploi. Cela passe par un objectif opérationnel de mise en place d'outils interactifs de mobilisation et de valorisation des compétences de la diaspora qui repose sur les activités ci-après :

- 1- Mettre en place une plateforme de travail pour préparer la conception des outils
- 2- Elaborer et valider le cahier des charges des outils
- 3- Créer les outils conformément au cahier des charges
- 4- Faire valider les outils par les partenaires et les bénéficiaires
- 5- Lancer officiellement les outils
- 6- Diffuser les outils dans les différents pays de résidence de la diaspora

Pour assurer le suivi et l'évaluation de ces activités la direction a défini des indicateurs de processus, des indicateurs d'effet et des indicateurs d'impact, à savoir :

- 1- INDICATEURS DE PROCESSUS : Le nombre de séances de travail de la plateforme, le rapport de validation des TDR et des cahiers de charges, le rapport de validation de l'outil, le rapport du lancement officiel de l'outil, la note à l'attention de la représentation diplomatique, Fax / courrier à l'endroit des faitières et associations de la diaspora.
- 2- INDICATEURS D'EFFET : Le nombre de visites du site par jour, le nombre de compétences enrôlées, le nombre de partenaires enrôlés sur l'outil, le nombre d'offres d'emploi.
- 3- INDICATEURS D'IMPACT : Le taux de compétence valorisé à travers l'outil.

La seconde présentation a été réalisée par le Coordonnateur du PAISD et a concerné la contribution des diasporas sénégalaises aux Objectifs de Développement Durable (ODD). En effet, l'engagement principal de la Diaspora se manifeste dans le PAISD à travers la réalisation d'infrastructures socio-économiques financées dans des secteurs sociaux vitaux, contribuant à augmenter sensiblement le nombre d'utilisateurs accédant à des services publics de qualité et la mobilisation des diasporas impacte directement plusieurs ODD, notamment :



### **ODD #3 Bonne santé et bien-être**

86 infrastructures de santé (centres de santé, dispensaires, maternités, cases de santé, logements pour le personnel) : 514.000 personnes polarisées par les établissements de santé.



#### **ODD #4 Education de qualité**

88 infrastructures d'éducation et de formation professionnelle (lycées, collèges, écoles élémentaires, centres de formation professionnelle et d'apprentissage) : près de 29.000 élèves concernés chaque année.



#### **ODD #6 Eau propre et assainissement**

49 infrastructures d'accès à l'eau potable (châteaux d'eau, forages, réseaux, stations de potabilisation), 246 km de réseaux, 11.600 branchements: 193.000 usagers accédant à un service d'eau potable de qualité et pérenne.

Au-delà de ces chiffres, le PAISD a aussi permis de structurer et de mettre en cohérence l'apport des migrants avec les politiques publiques. Ces contributions ont accompagné l'évolution des cadres sectoriels nationaux comme le Taux Brut de Scolarisation par exemple. Par ailleurs, l'action des diasporas impacte également d'autres ODD. C'est notamment le cas pour :



#### **ODD #3 Egalité entre les sexes**

L'amélioration de l'accès à un service de qualité bénéficie directement aux populations féminines, en majorité usagères de ces ouvrages : la réduction de la pénibilité des corvées d'eau libère du temps, le prolongement de la scolarisation dans les cycles moyens et secondaires des filles (elles y sont majoritaires) grâce à la mise en place d'établissements de proximité dans les régions d'origine accroît leur chance de s'insérer sur le marché du travail et de décrocher un travail qualifié. Il faut d'ailleurs saluer l'engagement de la diaspora à porter ce changement, cette « révolution » dans leurs localités d'origine en concentrant ses investissements dans le secteur de l'éducation. Il est également important de noter que le déploiement de maternités et le relèvement de plateaux médicaux permettent le développement des soins de santé materno-infantile et de planning familial.



#### **ODD #10 Réduction des inégalités**

Ces investissements sont réalisés dans des zones largement déficitaires en termes de dotation infrastructurelle. Ces initiatives viennent ainsi réduire les inégalités régionales. C'est une tendance également observée dans le cadre des investissements économiques où les migrants-entrepreneurs contribuent à élargir les régions d'investissement, depuis les centres économiques traditionnels vers les régions d'origine réputées moins attractives, mais aux fortes potentialités.

Toutefois, si la diaspora sénégalaise est considérée comme un contributeur incontestable des politiques de développement économique et social du pays, sa participation demeure encore assez difficilement appréciable et ses actions restent finalement assez peu visibles au niveau macroéconomique. Dans ces conditions, il est nécessaire de renforcer la réflexion sur les indicateurs du PAISD, pour voir comment ceux-ci peuvent rendre compte plus finement des contributions des diaspora au niveau des principaux outils de suivi national, régional et international des politiques économiques et sociales de manière à mieux faire ressortir la contribution des diasporas aux efforts engagés.

## Présentation des résultats intermédiaires des modules complémentaires

Les modules complémentaires concernent une priorité (voir tableau ci-dessous) plus précise de chaque pays de manière à identifier des indicateurs complémentaires à la démarche liée à l'extension de l'indice EMIX aux pays partenaires de CRPM.

Cameroun	Côte d'Ivoire	Guinée	Maroc	Sénégal	Tunisie
Investissement productif (territoires, agriculture, élevage)	Mobilisation des compétences (outils de production)	Mobilisation des compétences (grands chantiers)		Investissement collectif (développement local, infrastructure communautaires)	Mobilité des étudiants et jeunes diplômés tunisiens

Pour la réalisation de ces modules deux axes complémentaires ont été menés par les chercheurs du LAM : à savoir un diagnostic des secteurs retenus et des propositions d'indicateurs.

Pour ce qui est du secteur de la mobilisation des diasporas, sujet identifié par la majeure partie des pays, il ressort des diagnostics des éléments de contexte connus que les tendances sont sensiblement les mêmes entre les pays.

En effet, dans chaque pays les diasporas représentent des populations dont le nombre augmente. On a d'ailleurs généralement des difficultés pour dénombrer de manière précise leur effectif et leur répartition. Plusieurs sources de données peuvent être utilisées venant notamment de l'OIM, de la Direction des Affaires Economiques des Nations Unies et de l'OCDE. Néanmoins, ces estimations ne mesurent pas exactement la même chose et présentent donc certaines différences. Par exemple, le diagnostic en Guinée met en avant le chiffre de 3 à 5 millions de guinéens établis à l'étranger selon l'OIM, mais aussi le chiffre de 3% de la population selon les UN soit environ 500.000 personnes et enfin le chiffre de 90.000 personnes vivant dans les pays de l'OCDE. Par ailleurs, ces sources s'accordent sur une plus grande implantation des guinéens de l'étranger dans la sous-région. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, où la migration des ivoiriens est plus récente, les données des Nations unies tendent vers 1 million de personnes tandis que celles de l'OCDE mettent en avant le chiffre de 1,15 millions de personnes, la majorité résidant au sein des pays de l'OCDE. Pour ce qui est du Cameroun le diagnostic basé sur les chiffres des Nations unies estime à 500.000 personnes le nombre de camerounais résidant à l'étranger avec également une représentation plus importante dans les pays de l'OCDE.

Globalement, peu d'informations sur leurs profils sont disponibles. Cependant, les données issues de l'OCDE mettent en avant un niveau d'étude en progression. En Guinée, par exemple, le diagnostic indique que 44,5% des guinéens établis à l'étranger ont suivis des études supérieures.

Par ailleurs, l'ensemble des rapports mettent en avant que le niveau de transfert progresse également. En Guinée, ceux-ci s'élèvent à 98 million de dollars. Au Cameroun, le document met en avant le chiffre de 340 milliards de FCFA soit 500 millions de dollars. En Côte d'Ivoire, on parle d'un niveau représentant 1,1% du PIB avoisinant donc les 700 millions de dollars. Pour ce qui est du Sénégal, on parle de 1.100 milliards de FCFA soit 1,8 milliards de dollars.

Enfin, chaque diagnostic indique que les liens évoluent et ont tendance à se resserrer avec une logique de collaboration qui se renforce.

Néanmoins, peu d'éléments sont communiqués dans les diagnostics sur les organisations de la diaspora qui constituent pourtant un vecteur fondamental de leur mobilisation.



En ce qui concerne les propositions d'indicateurs, on a dans l'ensemble des propositions d'indicateurs quantitatifs avec des propositions d'indicateurs plus importante pour les indicateurs de réalisation que pour les autres catégories d'indicateurs.

Contexte	Processus	Réalisation	Effet
Indice de Mobilisation Réseaux associatif et de compétence	Ratio de financement Ratio législatif Nombre de rapport	Taux de visite site internet Nombre de participant Nombre de projet réalisé Nombre d'entreprise crée Valeur des investissement Nombre de personnes mobilisée	Indice de Mobilisation Valeur des investissement Accroissement du taux de scolarité
Comprenant pour l'essentiel une prise en compte du genre			

D'une manière générale, il semble nécessaire de développer des propositions complémentaires d'indicateurs qualitatifs notamment pour valoriser les contributions immatérielles des diasporas. Par ailleurs, il est constaté que dans l'ensemble les institutions concernées par les politiques de diasporas disposent déjà d'indicateurs de processus et de réalisation souvent construits dans le cadre de leurs documents programmatiques liés à la gestion de la performance. Dans ces conditions, il est attendu dans le futur de pouvoir renforcer la réflexion sur les indicateurs de contexte et d'effet plus difficiles à appréhender. A ce niveau les indicateurs comme les indices de mobilisation vont dans le bon sens. Toutefois il serait utile de réfléchir à des indicateurs intermédiaires pour lequel les administrations concernées ont la capacité de recueillir l'information, ce qui peut être délicat lorsque les indicateurs sont basés sur les effectifs des diasporas pas toujours facilement appréhendables.

### Session 3 – Échange d'expériences sur la prise en charge des ressortissants à l'étranger en situation de crise : Alerte/Assistance/Rapatriement d'urgence/Prise en charge et accompagnement des citoyens de retour

L'objectif de cette session était de discuter de la prise en charge des ressortissants à l'étranger en situation de crise, de la prise en charge initiale jusqu'à l'accompagnement dans leur pays d'origine.

Pour introduire les présentations, un jeu de rôle a été organisé dans lequel tous les participants devaient répondre à trois questions en se mettant dans la peau d'un État d'origine, d'une OSC dans la zone de crise, d'une OSC dans le pays d'origine, d'une association de la diaspora dans la zone de crise ou de la recherche :

- Quel est mon rôle ?
- De quels partenariats ai-je besoin ?
- De quelles informations ai-je besoin pour conduire mon action et évaluer son efficacité, et de la part de qui ?

Les participants ont travaillé en groupes associant des représentants des institutions, des OSC et de la recherche.

Il en ressort différents éléments avec des rôles et des besoins spécifiques selon les acteurs. L'État d'origine a pour rôle principal la définition, la coordination et l'évaluation de la politique migratoire en cas de crise. Pour cela, il doit établir des partenariats avec des partenaires diplomatiques, financiers, médiatiques et privés et collecter des informations de différents canaux tels que les médias, les missions diplomatiques, les OSC et la recherche.

L'association de la diaspora dans la zone de crise a pour rôle d'alerter et de communiquer avec l'État d'origine et la communauté diasporique sur place, de mobiliser des OSC et de l'aide d'urgence. Pour cela, elle doit établir des partenariats avec les représentations diplomatiques, les organisations internationales, les autres associations diasporiques et les associations de défense et de protection des droits humains, et collecter des informations sur la taille de la communauté, le nombre de victimes, le profil des compatriotes, la localisation des compatriotes et les canaux de communication.

L'OSC dans la zone de crise a pour rôle de fournir des services sociaux de base aux personnes touchées par la crise et de sensibiliser sur les droits des migrants dans les zones vulnérables en cas de crise politique. Pour cela, elle doit établir des partenariats financiers, médiatiques, techniques et de financement et collecter des informations sur les causes de la crise et ses effets, les acteurs concernés et les médias et canaux officiels de l'État.

L'OSC dans le pays d'origine a pour rôle de profilage, de catégorisation des besoins, de mesures d'assistance envisagées et de propositions d'actions d'accompagnement dans le respect du canevas établi avec les autorités. Pour cela, elle doit établir des partenariats avec les autorités nationales et locales, l'institution en charge de la diaspora, les partenaires techniques et financiers, les associations religieuses, de jeunesse ou de femmes, et collecter des informations sur les actions en cours menées par les autorités étatiques, les données statistiques et les études menées antérieurement par les instituts de recherche.

L'acteur de la recherche a pour rôle d'établir l'origine de la crise, de définir les contextes et de mettre à disposition des études antérieures. Pour cela, il doit combattre les fausses informations, diffuser des informations justes et établir des partenariats avec les OSC, les autorités étatiques, les organisations internationales et les autres acteurs de la recherche.

**Tableau des différentes propositions faites par les participants.**

	<b>Mon rôle serait de :</b>	<b>J'aurai besoin de ces partenariats :</b>	<b>J'aurai besoin de ces informations pour conduire mon action et évaluer son efficacité :</b>
<b>État d'origine</b>	<p>Définir la politique migratoire</p> <p>Coordonner la mise en œuvre de la politique migratoire</p> <p>Suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique migratoire</p> <p>Capitaliser les bonnes pratiques et les échecs</p> <p>Utiliser les leçons apprises pour améliorer la nouvelle planification</p>	<p>Des partenariats diplomatiques avec les pays concernés, les organisations internationales et régionales, les OSC intervenant ou susceptibles de couvrir le périmètre local/international/du pays d'origine.</p> <p>Des partenariats financiers pour débloquer des fonds d'urgence.</p> <p>Des partenariats médiatiques pour maintenir une communication positive et une bonne remontée d'information.</p> <p>Des partenariats avec le secteur privé, comme les compagnies aériennes, les lieux d'hébergement ou les transports.</p>	<p>Des informations médiatiques ou de communication sociale par les médias.</p> <p>Des informations diplomatiques par les missions diplomatiques et les postes consulaires.</p> <p>Des informations d'alerte par les ONG et les OSC.</p> <p>Des informations scientifiques par le monde de la recherche.</p>
<b>OSC dans la zone de crise</b>	<p>Apporter les services sociaux de base aux personnes déplacées ou touchées dans le cas de crise liée aux catastrophes naturelles.</p> <p>Sensibiliser les uns et les autres sur les droits des migrants dans les zones vulnérables dans le cas de crise politique</p> <p>Assurer des prises de position dans un plaidoyer ou une dénonciation</p> <p>Mettre en réseau avec des structures ayant la même vision.</p>	<p>Partenariats financier, médiatique, technique et financier</p>	<p>Des informations sur les causes de la crise et ses effets</p> <p>Les acteurs concernés pour la recherche de l'information</p> <p>Les médias et les canaux officiels de l'État</p>
<b>OSC dans le pays d'origine,</b>	<p>Le profilage (sexe, âge, catégorie professionnelle, situation sanitaire...)</p> <p>Catégorisation des besoins (sanitaires, psycho-sociaux, économiques...)</p>	<p>Avec les autorités nationales et locales</p> <p>Avec l'institution en charge de la diaspora des pays d'origine</p> <p>Avec les partenaires techniques et financiers (OIM, HCR, UE...)</p>	<p>S'informer des actions qui sont en train d'être menées par les autorités étatiques pour planifier les actions futures</p>

	Mesures d'assistance envisagées Propositions d'actions d'accompagnement dans le respect du canevas établi avec les autorités	Avec les associations religieuses, de jeunesse ou de femme	Avoir accès aux données statistiques et aux études menées antérieurement auprès des instituts de recherche.
<b>Association de la diaspora dans la zone de crise</b>	D'alerter et communiquer auprès de l'État d'origine et de la communauté diasporique sur place D'être un interlocuteur pour accompagner et rassurer De mobiliser des OSC et de l'aide d'urgence	Avec les représentations diplomatiques, les organisations internationales, les autres associations diasporiques, les associations de défense et de protection des droits humains au niveau local, régional et international	La taille de la communauté dans la zone de crise en lien avec le consulat, les OSC, les autorités et les médias Le nombre de victimes identifiées Le profil des compatriotes (genre, âge, vulnérabilité) La localisation des compatriotes et les canaux de communication Une information en temps réel
<b>La recherche</b>	Établir l'origine de la crise, définir les contextes, mettre à disposition des études antérieures Combattre les fausses informations, notamment les intox et diffuser des informations justes Organiser des débats en impliquant la société civile, les pouvoirs publics et les médias	Partenariat institutionnel (État d'origine et/ou Organisations Internationales) Partenariat horizontal avec d'autres groupes de chercheurs à l'effet de collaboration et de partage de données Partenariat avec les OSC considérées comme personnes ressources Partenariat avec les entreprises du secteur privé intéressées en vue de financements. La situation de crise n'est pas propice à la recherche mais au sortir de la crise, le chercheur va réfléchir aux causes. Il lui est demandé de poser la problématique afin de trouver des pistes de solutions. Il convient de souligner que le chercheur devrait être sur le terrain pour toucher du doigt les réalités.	Auprès des organisations de la société civile, d'autres chercheurs et des migrants: Information sur la cause de la crise par les concernés Information sur l'environnement de la crise Impact de la crise

Le deuxième temps de la session a été consacré à une série de présentations des acteurs sur des exemples concrets de leur intervention :

- **Présentation par la DGGE de l'expérience guinéenne sur la prise en charge des ressortissants guinéens à l'étranger en situation de crise en Tunisie ;**

La DGGE nous a présenté le processus de prise en charge des ressortissants guinéens à l'étranger à l'aune de la situation en Tunisie. Le plan de prise en charge des ressortissants guinéens en situation de crise en Tunisie comporte trois étapes. La première étape consiste à alerter les autorités guinéennes de la situation par le biais de la Mission diplomatique et Consulaire ou le Conseil des Guinéens de l'Étranger. Ensuite, la Cellule de crise est activée pour analyser la situation, identifier les Guinéens sur place et définir les priorités pour leur prise en charge. Enfin, la mise en œuvre du plan d'urgence est organisée, y compris le rapatriement par un pont aérien et la mise en place d'une unité de coordination interministérielle pour l'accueil et la gestion des migrants à leur arrivée en Guinée.

- **Partage de l'expérience sur les approches coordonnées et collectives comme une réponse efficace aux crises migratoires avec le cas des migrants ivoiriens de retour volontaire de la Tunisie par la CSCI**

La CSCI a présenté les actions menées par la Côte d'Ivoire pour répondre à la crise migratoire en Tunisie. Différentes actions ont été mises en place. Les autorités ivoiriennes ont pris des mesures pour aider leurs ressortissants en difficulté en Tunisie. En Tunisie, l'ambassade de Côte d'Ivoire peut être contactée pour obtenir de l'aide. Les migrants ivoiriens en détresse ont été recensés et une prise en charge sécuritaire a été mise en place, avec un appui financier. En Côte d'Ivoire, les migrants de retour volontaire en provenance de Tunisie sont accueillis à l'aéroport et enregistrés. Ils bénéficient d'une reconstitution de leur état civil et de leur état moral. Ils reçoivent également une prise en charge morale, psychologique et sanitaire, ainsi qu'une prise en charge socioprofessionnelle pour leur réinsertion sociale, avec un appui financier.

- **Présentation des actions de mobilisation sur le respect des engagements des États en matière de libre circulation en zone CEMAC : cas de la situation aux frontières Cameroun, Guinée Equatoriale et Gabon par l'ONG « Un Monde Avenir ».**

L'ONG "Un Monde Avenir" a présenté différentes actions qu'elles mènent. Celles-ci incluent une rencontre d'échanges multi-acteurs visant à sensibiliser les parties prenantes au processus migratoire sur les effets et différentes violations des droits des personnes migrantes et leurs familles, ainsi que des actions de protestation et de sensibilisation des populations aux frontières du Cameroun. L'ONG a également organisé des émissions de radio dans les langues locales et des conférences publiques pour informer sur les droits des migrants. Les résultats de ces actions incluent une participation active de l'ONG dans le groupe de travail de la CEEAC sur l'élaboration d'un cadre sous régional des politiques migratoires, l'existence d'un cadre de concertation pays (Gabon-Guinée équatoriale-Cameroun) et une assistance apportée à des refoulés Camerounais, Tchadiens et Centre-africains.

- **Et le témoignage de la FTCT sur la crise migratoire en Tunisie et l'engagement des acteurs de la société civile tunisienne.**

La FTCT a évoqué la mobilisation des différents acteurs de la société civile tunisienne suite au message présidentiel et l'accompagnement et les actions solidaires auprès des migrants subsahariens. La FTCT depuis de nombreuses années accompagne les associations des diasporas subsahariennes en Tunisie dans leurs actions d'entraide et de dialogue avec les autorités nationales et locales.

En résumé des échanges lors de la session, nous pouvons retenir différents éléments selon les acteurs en présence. Les États d'origine peuvent travailler en étroite collaboration avec les associations de la diaspora pour obtenir des informations en temps réel sur les situations d'urgence, mobiliser des ressources financières et logistiques et coordonner des efforts de secours.

Les OSC dans la zone de crise peuvent fournir des informations précieuses sur la situation sur le terrain, notamment en ce qui concerne les besoins des personnes touchées et les problèmes rencontrés par les migrants. Ils peuvent également collaborer avec les associations de la diaspora pour assurer une réponse coordonnée et efficace.

Les OSC dans le pays d'origine peuvent travailler en collaboration avec les autorités nationales pour élaborer des politiques et des programmes efficaces pour aider les migrants et leur famille. Ils peuvent également collaborer avec les associations de la diaspora pour mieux comprendre les besoins des migrants et contribuer à la mobilisation de ressources pour soutenir leurs efforts.

Les acteurs de la recherche peuvent fournir des informations précieuses sur les causes profondes des crises migratoires, ainsi que des études antérieures sur les crises similaires, ce qui peut aider les autres acteurs à mieux comprendre les défis auxquels ils sont confrontés. Ils peuvent également collaborer avec les OSC pour établir des stratégies efficaces de plaidoyer et de mobilisation de ressources.

## Annexe

### PROGRAMME

#### Mercredi 15 mars 2023

09 :30 – 10 :00	<b>Accueil des participant.e.s</b>
10 :00 – 10 :45	<b>Cérémonie d'ouverture</b> Mot d'introduction – Mme SARR, Réseau Migration Développement (REMIDEV) – Membre du Comité de de pilotage de la composante de la Société Civile sur projet CRPM Mot d'introduction – M. Nicolas LECRIVAIN, Directeur Adjoint Agence Française de Développement en Guinée Mot de bienvenue – SE Dr Morissanda KOUYATE, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Etranger
10 :45 – 11 :15	<b>Pause-café – photo de groupe</b>
11 :15 – 12 :00	<b>Session introductive</b> Rappel des objectifs et de l'agenda de l'atelier Tour de table de présentation des participant.e.s et de leurs attentes
12 :00 – 13 :00	<b>Déjeuner</b>
13 :00 – 16 :00	<b>Visite de l'université de Sonfonia-Conakry</b> Déplacement collectif vers le site Présentation de l'expérience du Laboratoire de recherche Société, Démocratie et Développement Durable (LARSODED) et du Master en coopération migratoire et développement local Exemple du partenariat entre recherche, autorités locales, OSC et diaspora en réponse à la crise Ebola
16 :00 – 17h30	<b>Point d'étape sur les feuilles de route nationales</b> Travaux parallèles en groupes pays
17 :30 – 18 :30	Retour collectif au Noom

#### Jeudi 16 mars 2023

09 :00 – 11 :00	<b>Présentation et discussion sur les résultats bruts d'EMIX pour les six pays de CRPM</b> Retour sur la phase de codage Visualisation des résultats bruts d'EMIX dans les six pays partenaires de CRPM et discussion Discussion sur les pistes de valorisation d'EMIX
11 :00 – 11 :15	<b>Pause-café</b>
11 :15 – 13 :15	<b>Présentation et discussion sur les indicateurs proposés dans le cadre des modules complémentaires sur la mobilisation des diasporas</b> Présentation des indicateurs proposés par le LAM dans le cadre des modules complémentaires Discussion sur la pertinence de ces indicateurs, leurs limites, leurs intérêts et potentialités d'utilisation future

Discussion sur les perspectives en termes d'activités complémentaires pour renforcer le travail réalisé, d'identification d'indicateurs supplémentaires, de mesure de ces indicateurs

13 :15 – 14 :30

**Déjeuner**

14 :30 – 16 :30

**Echange d'expériences sur la prise en charge des ressortissants à l'étranger en situation de crise : *Alerte/Assistance/Rapatriement d'urgence/Prise en charge et accompagnement des citoyens de retour***  
Atelier d'intelligence collective pour améliorer l'information, les partenariats entre acteurs et les outils de suivi et d'évaluation de l'action.

Partage d'expériences sur les dispositifs nationaux de rapatriement d'urgence dans les pays partenaire de CRPM

Synthèse

16 :30 – 17 :00

**Mots de clôture**

Expertise France

Mr Ibrahima Dia, directeur du CAERM

Mme Youssef Nana *Tènké* DIARÉ, Cheffe de cabinet du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger



## Liste des participants

Cameroun	M. Alain KHOUM	Ministère des relations extérieurs - Direction de la diaspora	Institution
Cameroun	Mme EBOBANE Aude Carine	Ministère des relations extérieurs - Direction de la diaspora	Institution
Cameroun	Mme DJAHA NDJATOU Epse SITIO Audrey.	Ministère des relations extérieurs - Direction de la diaspora	Institution
Cameroun	M. NYONKA'A Joel Trésor	Universitaire	Recherche
Cameroun	Mr Moukoudi Dim David Joël	Chef département Démocratie et gouvernance – Ong Un monde Avenir	OSC
Côte d'Ivoire	M. Gaoussou KARAMOKO	Directeur générale de la direction Générale de la Diaspora	Institution
Côte d'Ivoire	M. Jean Marc Nguessan	Direction Générale de la Diaspora	Institution
Côte d'Ivoire	Mme DIABATE Omignan	Direction Générale de la Diaspora	Institution
Côte d'Ivoire	M. KONAN Talibet Kouakou Yves	Chercheur à l'Université Houphouët Boigny	Recherche
Côte d'Ivoire	M. PAPA NOUVEAU Jean Benoît	Conseil Régional des Grands Ponts (Vice-Président)	Autorité locale
Côte d'Ivoire	Mr Abdéramane Cissé	Chargé de communication et Point Focal Migration CSCI	OSC
France	Mme Tiguida CAMARA	Expertise France	Institution
France	M. Bamadi SANOKHO	Expertise France	Institution
France	M. Jean PIERROT	Expertise France	Institution

France	Mr Nicolas Lecrivain	Directeur adjoint de l'AFD en Guinée	Institution
France	Mr Mackendie Toupuissant	Président du FORIM	OSC
France	Mme Inés Hamai	Chargé de programme et plaidoyer – FORIM	OSC
France	Mr Thibaut Jaulin	Chargé de recherche – LAM Sc Po Bordeaux	Recherche
Guinée	Mme Ciré Balde	DGGE	Institution
Guinée	Mr Lancei Touré	MATD	Institution
Guinée	Mr idrissa Condé	Chargé de promotion des investissements – APIP	Institution
Guinée	Mr Kanté Lanciné	DG BSD	Institution
Guinée	Mr Diallo Alpha Ousmane	Université de Sonfonia	Recherche
Guinée	Mr Aboubacar Touré	Directeur technique Appui aux Investissement et aux Projets (DGGE)	Institution
Guinée	Mr Thierno Sadio Baldé	Directeur technique DGGE	Institution
Guinée	Mme Challoub Yolande	DGA APIP Guinée	Institution
Guinée	Mr Mamadou Saitou Barry	Directeur de la direction générale des guinéens de l'extérieur au MAEIAGE	Institution
Guinée	Mme Soua Dorée	DAF MAEIAGE	Institution
Guinée	Mr Fana Tolno	DG Observatoire de la migration	Institution
Guinée	Mme Nana Youssef	Cheffe de cabinet MAEIAGE	Institution
Guinée	SE Dr Morissanda KOUYATE	, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Etranger	Institution
Maroc	Mr Mohamed Mansour	Chef du pôle Mobilités et Solidarité -Migration & Développement	OSC
Sénégal	M. Papa Birama THIAM	Directeur de la Coopération Technique	Institution

Sénégal	M. Aly TANDIAN	Laboratoire d'études et de recherche sur le Genre, l'Environnement, la Religion et les migrations (GERM)/Université Gaston Berger Saint Louis	Recherche
Sénégal	M. Amadou François Gaye	DG / Ambassadeur DGASE	Institution
Sénégal	Mme Aby Sarr	Coordinatrice REMIDEV	OSC
Tunisie	Mr Habibi Mohamed Rabi	Chargé de projet – FTCR	OSC
Union Africaine	M. DIA Ibrahima	Directeur du Centre Africain d'Études et de Recherches sur la Migration	Institution